



Lundi 14 janvier 2008

Temps forts du 17/12/2007 au 11/01/2008 No. 28

La date du prochain Séminaire Diplomatique sera annoncée dans les jours qui viennent. Au cours de ce Séminaire, le Président du Tribunal, le Juge Fausto Pocar, présentera officiellement au corps diplomatique le nouveau Procureur, Serge Brammertz.

[19 décembre](#)

Le Portugal signe le treizième Accord d'exécution des peines

Cet Accord permettra que des peines prononcées par le Tribunal soient purgées dans des prisons portugaises. Cet Accord est le troisième signé en 2007, et le 13^{ème} depuis la création du Tribunal.

Le communiqué de presse suivant a été émis (en anglais): VE/MOW/ PR1208e
<http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>

Il rappelle qu'avant le Portugal, l'Ukraine et la Belgique (signataires en 2007), les pays suivants avaient accepté d'ouvrir leurs prisons à des personnes condamnées par le TPIY: l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la France, la Finlande, l'Italie, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède.

[19 décembre](#)

Rasim Delić assigné à résidence pendant sa liberté provisoire

Le Juge de permanence émet une Ordonnance enjoignant les autorités de Bosnie-Herzégovine de placer Rasim Delić en résidence surveillée à son domicile de Visoko. En liberté provisoire pour la période du 11 décembre au 11 janvier, Rasim Delić a enfreint les conditions qui lui avaient été imposées en rencontrant Haris Silajdžić, le membre bosniaque de la présidence tripartite du pays.

Le communiqué de presse suivant a été publié (en anglais): CVO/MOW/ PR1209e
<http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>

[28 et 30 décembre](#)

Interruption définitive de la liberté provisoire, et re-transfert à La Haye de Mladen Markač

Le Juge de Permanence émet une Ordonnance mettant un terme définitif à la liberté provisoire de Mladen Markač et enjoignant les autorités croates de l'arrêter et de le transférer au Tribunal. Mladen Markač, qui avait par le passé été mis en garde, a violé les conditions qui lui avaient été imposées en quittant son domicile sans permission.

Le communiqué de presse suivant a été publié (en anglais): CVO/MOW/ PR1210e
<http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>

Consécutivement à son arrestation, Mladen Markač a été transféré à l'Unité de Détention du TPIY le 30 décembre.

[2 janvier](#)

Le nouveau Procureur prend ses fonctions

Serge Brammertz (Belgique) succède à compter de ce jour à Carla Del Ponte (Suisse). Nommé par le Conseil de sécurité le 28 novembre 2007, Serge Brammertz restera en fonction jusqu'au 31 décembre 2011.

Un temps Procureur Adjoint de la Cour Pénale Internationale, Serge Brammertz était avant son arrivée au TPIY à la tête de la Commission Internationale Indépendante établie par l'ONU pour enquêter sur l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafik Hariri.

[7 janvier](#)

REPRISE DE LA DIFFUSION SUR INTERNET DES AUDIENCES DU TRIBUNAL

Ce service aussi apprécié que crucial avait connu au cours des derniers mois des difficultés techniques.

Initialement établie et assurée par un opérateur extérieur, la retransmission des audiences sur le site Internet du Tribunal (www.un.org/icty) est désormais entre les mains des services techniques du TPIY.

8 janvier

**Plus de 6.000
visiteurs en 2007**

Le Service de la Communication a permis l'an dernier à 248 groupes représentant 6.228 visiteurs de voir le Tribunal en action et de se familiariser avec ses travaux. Originaires de 29 pays, ces visiteurs étaient essentiellement des étudiants en droit et des professionnels du droit, suivis par des représentants de forces de police, d'armées ou de corps gouvernementaux.

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 111 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 111 d'entre elles : neuf ont été acquittées, 53 condamnées (huit sont en attente de transfert, 27 ont été transférées, 16 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 50 accusés : neuf sont en appel, 26 en procès, 11 en phase préliminaire de procès ; quatre accusés sont toujours en fuite.

Parmi les accusés en appel, on compte Amir Kubura et Naser Orić : ces deux accusés ont été condamnés et remis en liberté, anticipée (Kubura) ou non (Orić), mais le Bureau du Procureur a fait appel des jugements de première instance.

De plus, 24 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV.
Greffier : Hans Holthuis. Chef LPTV : Christian Chartier
Assistante : Gea van der Werf

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org
Denise Gustin-Gardella, Editrice-adjointe : +31.70.512.53.49, gustin.icty@un.org

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands
www.un.org/icty

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.
